

**COMMUNE DU FRENEY D'OISANS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 21/03/2022

Nombre de membres en exercice : 11 Présents : 10

Votants : 11 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 11

Délibération N° 2022 – 10 : Achat d'un tracteur agricole pour le déneigement et l'entretien des espaces verts – Attribution du marché

L'an deux mille vingt-deux et le vingt et un mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal, convoqué le onze mars deux mille vingt-deux, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Christian PICHOU, Maire.

Étaient présents : PICHOU Christian, OUGIER Jean-Patrick, GUTHON Bernard, DIEUDONNE Laurent, CROUZET Louissette, JOUFFREY Camille, PISTOLET William, OUGIER Isabelle, MAYET Christelle, DUSSERT Sandrine

Étaient absents et excusés : DUSSERT Cédric

Pouvoirs : DUSSERT Cédric donne pouvoir à Camille JOUFFREY

Secrétaire de séance : Jean Patrick OUGIER

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'un marché a été lancé par la collectivité pour l'achat d'un tracteur agricole pour le déneigement et l'entretien des espaces verts.

La consultation a été lancée le 09/02/2022 pour une remise des offres fixées au 08/03/200 à 12h00.

2 offres sont parvenues dans les délais et ont été ouvertes et analysées. L'entreprise Dauphiné Poids Lourds et l'entreprise Noremat.

Après analyse des offres, il a été décidé selon les critères de jugement de retenir l'entreprise Dauphiné Poids Lourds pour un montant de 163 400.00 € H.T soit 196 080.00 € T.T.C. (tracteur d'occasion).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** de retenir pour l'achat d'un tracteur agricole pour le déneigement et l'entretien des espaces verts, l'entreprise Dauphiné Poids Lourds pour un montant de 163 400.00 € H.T. soit 196 080.00 € T.T.C. (tracteur d'occasion).
- **AUTORISE** le Maire à signer l'ensemble des pièces du marché et toutes les pièces s'y rapportant

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire.

Christian PICHOU

